



Être utile est un beau métier

SANTÉ

PRÉVOYANCE

SERVICES

Lundi 30 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

EGALITE FEMMES-HOMMES

LA MNT S'ENGAGE

Entreprise militante de l'économie sociale et solidaire, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) prend part aux réflexions portées au sein du réseau MutElles. Le 26 janvier dernier, elle organisait un débat pour contribuer à sa dynamique et annonçait le démarrage d'un plan d'accompagnement de ses élus bénévoles.

Lancée en juin 2016 sous l'impulsion de la Mutualité Française, le réseau MutElles agit pour une **représentation plus équilibrée des femmes** dans les instances dirigeantes et élues des mutuelles. Considérant l'importance du sujet, la MNT a souhaité consacrer cette conférence à la thématique « Féminisation, féminisme, parité, égalité, des mots aux actes ? »

L'occasion pour Elisa BRALEY, présidente de la commission égalité femmes-hommes du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, de rappeler « que les mutuelles ont un grand rôle à jouer pour une meilleure égalité femmes-hommes ».

La centaine de participants présents à la conférence, a pu ainsi dépasser les mots pour se nourrir de **préconisations concrètes** devant contribuer au progrès social. « Etre une femme est simplement une donnée et non un déterminant » a notamment expliqué Elizabeth TOME-GERTHEINRICH, déléguée générale de la Fédération de l'hospitalisation privée.

Anne-Cécile MAILFERT, présidente de la Fondation des femmes, a quant à elle souligné l'importance de « revaloriser le caractère féminin des choses et de s'affranchir d'une socialisation du genre qui empêche les femmes d'oser ». Il existe d'ailleurs « des outils permettant plus d'inclusivité dans les écrits et la parole », comme l'a souligné Raphael HADDAD, fondateur de l'agence Mots-Clés. « Il faut s'en saisir pour renouer avec l'idéal égalitaire du mouvement mutualiste ».

À la suite de ces échanges, la MNT entend **mieux accompagner les 721 femmes élues bénévoles** qui constituent ainsi 46% des forces bénévoles de la mutuelle. Elle proposera donc des formations, un appui à la dynamique du réseau MutElles et à la mobilisation dans les territoires, ainsi que des synergies avec des associations engagées pour la place des femmes dans les collectivités.

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Jérôme Saddier, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux.